



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 28 novembre 2016

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Monsieur le Maire
Mairie
77, rue Principale
57320 REMELFANG

Affaire suivie par Pascal ANDRES
pascal.andres@moselle.gouv.fr
03 87 28 33 42

Objet : Dossier de déclaration concernant des travaux de restauration d'un cours d'eau sur la commune de REMELFANG.
Accord immédiat.

Réf :

P.J : 1 dossier de déclaration
1 copie du récépissé de déclaration
1 copie du courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux de restauration d'un cours d'eau sur la commune de REMELFANG.**

Ce dossier a été déposé par :

Syndicat d'Aménagement de la Vallée de la Nied Réunie (SAVNR)
Mairie de BOUZONVILLE
1, Place du Général de Gaulle
BP 5
57320 BOUZONVILLE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un dossier de déclaration,
- une copie du récépissé de déclaration n° 57-2016-00447 en date du 28/11/2016,
- une copie du courrier de notification adressé au pétitionnaire.


Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, copie du récépissé de déclaration.



A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU
PI, la chargée de mission Police de l'eau



VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Chantal BICKLER

Copie pour information :

- ONEMA à MARLY